

SAISON 2024-2025

RENSEIGNEMENTS POUR AFFILIATION

Pièces à transmettre à la Ligue (référence : Circulaire Administrative 2024-2025, article 1.1.) :

- Demande d'affiliation
- Formulaire de renseignements généraux
- Statuts
- Récépissé de dépôt de la déclaration en Préfecture
- **Chèque bancaire** (libellé à **LANA**) du montant de la cotisation annuelle d'affiliation fédérale du Club (*affiliation FFA 140€, cotisation régionale 100€ et cotisation départementale*)
- Bordereau de prise de licences = dépôt d'une demande d'au moins cinq licences au moyen d'un bordereau intégralement rempli **accompagné du règlement correspondant** (*Président, Secrétaire Général et Trésorier Général doivent obligatoirement figurer dans ce bordereau, sauf s'ils sont déjà licenciés dans un autre Club*)
- Souscription au contrat d'engagement républicain (en annexe 4 de la circulaire administrative)
- Souscription au Code d'éthique et de déontologie de la FFA ([lien](#))

LIENS INTERNET

FFA Fédération Française d'Athlétisme www.athle.fr
[Statuts et Règlements Généraux](#)

WA World Athletics <https://www.worldathletics.org/>
Règles des compétitions dans "[Library](#)" puis "[Constitution & Book of Rules](#)" :

LIENS SITES DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX D'ATHLÉTISME

CDA 16-[CHARENTE](#)

CDA 17-[CHARENTE-MARITIME](#)

CDA 19-[CORRÈZE](#)

CDA 23-[CREUSE](#)

CDA 24-[DORDOGNE](#)

CDA 33-[GIRONDE](#)

CDA 40-[LANDES](#)

CDA 47-[LOT ET GARONNE](#)

CDA 64-[PYRÉNÉES ATLANTIQUES](#)

CDA 79-DEUX-SEVRES

CDA 86-[VIENNE](#)

CDA 87-[HAUTE-VIENNE](#)

